

<http://pierrealainmillet.fr/Coeur-de-ville-venissian-l-action>



# Coeur de ville vénissian, l'action publique est lancée !

- Lectures... -



Date de mise en ligne : mercredi 30 novembre 2022

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**La polémique initiée par un opposant municipal freiné dans son activité immobilière s'est poursuivie par la contestation par le gestionnaire du restaurant Beb'a asian food de la préemption de l'immeuble qu'il voulait acheter.**

**Le tribunal a suspendu ces deux préemptions contestées, et on verra bien ce que décidera la justice à la fin, ni la ville ni la métropole ne peuvent bien sûr faire de commentaires sur une affaire en cours juridiquement.**

Mais tout le monde peut donner son avis sur la situation du centre ville de Vénissieux et son niveau commercial ! Depuis des années, les critiques ne manquaient pas sur un centre ville sans activité, sans offre commerciale digne de la troisième ville du département, bien moins attractif que le centre ville de Saint-Priest !

Nous avons souvent évoqué le sujet dans des assemblées de conseil de quartier et chacun sait bien que la ville n'est pas un acteur commercial et qu'un commerçant s'installe quelque part d'abord s'il pense qu'il va y gagner sa vie ! C'est tout le problème du petit commerce. Tout le monde en veut, mais presque personne n'y fait ses courses, sauf exception, sauf les personnes âgées aux petits revenus qui vont y dépenser de petites sommes qui ne feront pas vivre le commerçant.

Cela dit, la ville n'a jamais baissé les bras et travaille depuis des années pour créer un cadre favorable à un développement commercial renouvelé, en même temps qu'elle travaille à une rénovation des places Sublet et Barbusse.

Pour l'aménagement urbain, le projet a été inclus dans le projet de territoire des portes du Sud avec un financement métropolitain. C'est une bonne nouvelle et il entre en étude pour 2023. Ce sera un beau sujet citoyen de discuter sur la place de la voiture, la place pour le marché, mais aussi la place pour les familles et les enfants. Nous pouvons réussir quelque chose d'aussi bien que la place Ennemond Romand, sauf que le plus gros dossier concerne bien sûr le marché forain !

Pour le développement commercial, il a fallu changer les statuts de la société d'économie mixte patrimoniale de la métropole de Lyon (SEMPAT) pour lui permettre d'agir sur le foncier commercial. C'est chose faite avec la nouvelle majorité métropolitaine et la SEMPAT a commencé à "préempter" les immeubles en vente du centre ville pour pouvoir orienter le développement commercial. Et il y a déjà eu 7 préemptions réalisées, et elles vont se poursuivre de manière systématique. C'est le sujet du litige juridique encourus de ceux qui veulent des exceptions...

Pour les habitants comme les commerçants du centre ville, c'est une très bonne nouvelle. D'ici la fin du mandat, nous aurons une nouvelle place, et nous faisons tout pour avoir de nouveaux commerces de qualité, diversifiés, attirant de nouveaux clients au centre ville. Tout le monde en bénéficiera. Rien de pire qu'un centre ville qui se dépeuple de ses commerces et n'offre plus que des coiffeurs, de la restauration rapide et des banques-assurances.

C'est le débat de fonds qui doit intéresser les Vénissiens, et les bons commerçants que nous avons, car il en existe bien sûr, et le restaurant Beb's asian food en est un bon exemple, ont toute leur place dans ce futur centre ville...